



David DERROUET

Maire de Fleury-Mérogis
Vice-président de l'Agglomération du Val d'Orge
Député suppléant

Le 22 novembre 2012

Tranquillité publique

Mobilisons-nous pour plus de moyens !

Madame, Monsieur,

Depuis dix ans, les atteintes aux biens et aux personnes ont connu une hausse d'environ 10 % en France.

Notre ville, malheureusement, n'échappe pas à ce phénomène. Comme nous l'avons évoqué ensemble lors de nos échanges quotidiens, les squats de halls d'immeuble, les atteintes aux biens privés et publics (vols et casses de voitures, dégradations des biens publics), le trafic de stupéfiants sur la voie publique sont devenus récurrents.

Ces faits qui nuisent à la tranquillité publique, qui touchent financièrement les habitants et la collectivité, ne sauraient perdurer.

Comme je l'ai toujours affirmé publiquement, à chaque délit doit correspondre une sanction appropriée. Pour cela, c'est l'ensemble de la chaîne pénale qui doit fonctionner, afin que les auteurs de faits identifiés effectuent une peine à la hauteur du délit commis.

Or notre ville ne dispose pas aujourd'hui des moyens nécessaires en termes de force de l'ordre pour assurer la tranquillité de toutes et tous. En effet 90 % de l'activité de la gendarmerie de Fleury-Mérogis est dédiée à la gestion des dossiers de la Maison d'arrêt et nous sommes dépendants de la brigade d'Évry à partir de 19 heures 30, ce qui ne permet pas aux agents de la brigade de pouvoir assurer des rondes de jour comme de nuit au sein de la ville.

Face à ce constat, et dans la mesure où le Gouvernement étudie aujourd'hui une refonte des zones gendarmerie et police, j'ai écrit à Manuel VALLS, ministre de l'Intérieur, afin que notre ville dispose rapidement d'un établissement à part entière (gendarmerie ou commissariat) doté de vingt agents, ouvert jour et nuit, sept jours sur sept.

Le ministre de l'Intérieur a automatiquement mis ces propositions à l'étude et je l'en remercie.

Néanmoins, soucieux de bénéficier de façon urgente d'effectifs conséquents en prévision notamment de l'agrandissement de notre ville, je sollicite votre mobilisation à toutes et tous afin que nous puissions au sein de tous nos quartiers retrouver le droit à la tranquillité publique.

Je vous invite à signer massivement la carte T jointe (gratuite) et à la déposer dans les boîtes postales ou bien à l'accueil de la Mairie.

Comptant sur votre mobilisation, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mon profond dévouement.

David DERROUET

Maire de Fleury-Mérogis
Vice-président de l'Agglomération du Val d'Orge
Député suppléant

